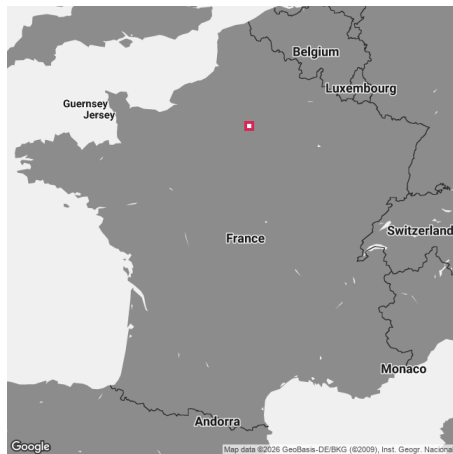


Ville de Montfermeil



Enjeux de la mission

Montfermeil a initié dès 2005 le projet de ZAC afin de dynamiser son centre-ville ayant perdu plus de la moitié de sa population depuis 1962 en raison de nombreux dysfonctionnements (nombreuses friches, centralité peu marquée, bâti dégradé, faible visibilité des équipements et espaces publics). Plusieurs actions ont été menées sur le centre-ville afin de le revaloriser (un politique d'acquisitions foncières, deux OPAH, un programme FISAC).

Dans cette dynamique, la ZAC vise à créer une nouvelle offre résidentielle attractive pour la commune (820 logements dont 20% de logements sociaux), résorber la friche industrielle et requalifier les tissus abîmés de l'hypercentre, revitaliser l'offre commerciale et la réalisation d'équipements publics. De nombreux projets structurants viendront accompagner le renouveau du centre-ville, en particulier le T4 et le Grand Paris Express. Engagée dans sa phase opérationnelle, notre société assure en tant qu'AMO le pilotage de la ZAC pour la Ville.

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Montfermeil

Coût du projet :

directeur de mission :

Année: 2013

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 67 000 m² de SHON, 63 000 m² logements, 1 750 commerces, 1 350 m² équipements publics

Acteurs: Ville de Montfermeil, Valophis, SAREPA (aménageur), Opérateurs (Constructa, Infinim, Les Nouveaux Constructeurs), AVP et cabinet Dager (urbanistes)

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 62,010 € HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Contenu de la mission

- ▶ Coordination des missions de l'Aménageur et des services de la Ville ainsi que le projet de la ZAC avec les autres projets urbains en cours.
- ▶ Suivi et contrôle de la bonne mise en œuvre du projet (coordination des prestataires et suivi de la concession d'aménagement).
- ▶ Suivi et contrôle de la bonne mise en œuvre du projet (coordination des prestataires et suivi de la concession d'aménagement).
- ▶ Création d'outils de pilotage (planning directeur, fiche projet par îlot, tableau de bord du projet, cartographie d'avancement et de phasage, mise en place d'un extranet collaboratif etc.).
- ▶ Information régulière des élus, services de la Ville quant aux risques du projet et mesures correctives.
- ▶ Animation des démarches partenariales et de définition de projet.

